

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74 146
Objet

Constitution du Comité
d'Hygiène et de
Sécurité pour le
Personnel Communal ;
Designation des Membres
du Comité

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974

DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE,
MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTRÉAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON,
LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE,
BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU ,

M. M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 10 septembre 1974, suite à une circulaire
n° 74-436 du 12 ⁶³⁴ octobre 1974, du Ministre de l'Intérieur, M. le
Préfet a demandé à la Ville de prévoir la constitution d'un
Comité d'Hygiène et de Sécurité pour le personnel communal.

Ce Comité qui pourrait se réunir une fois par trimestre
serait consulté sur les problèmes d'hygiène, de sécurité du
travail et sur les conditions matérielles dans lesquelles
travaillent les employés et ouvriers communaux (cantines,
sanitaires, etc...)

Doivent faire partir de ce Comité, Présidé par le
Maire :

- 4 Membres du Conseil Municipal et
- 5 Membres du Personnel

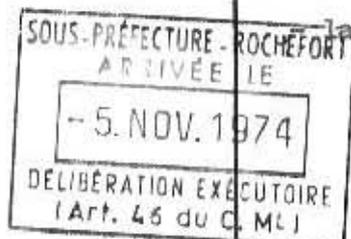
LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la lettre de M. le Préfet de la Charente-Maritime
en date du 10 septembre 1974

DECIDE :

la création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité compétent à

./.



l'égard du Personnel communal, ce Comité étant présidé par M. le Maire, celui-ci serait assisté de :

- M. BOUTET Jean, Vice-Président de la Commission Municipale d'Hygiène et de Sécurité ,
- M. LACHAUD André, Vice-Président de la Commission Municipale des Travaux,
- M. DOIREAU Gilbert, Vice-Président de la Commission Municipale du Personnel,
- M. NAULIN Emile, Vice-Président de la Commission Municipale d'Action Sociale,

Feront partie également de ce Comité, cinq Membres du Personnel qui pourraient être choisis parmi les Membres élus des Commissions Administratives Paritaires :

- M. WEHRLE André , Secrétaire Général,
- M. GAYMARD Jacques, Chef de Bureau
- M. BEASSE Jean, Adjoint Technique
- M. SENEZE Jean, O. P. 2° cat.
- Mme DANTONY Christiane, femme Service Ecoles

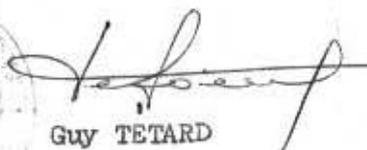
Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes, jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

46.0

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD